

La menace que fait peser sur la société cette conspiration séditeuse, passée à l'action au cours des derniers onze (11) jours, les difficultés d'enquête résultat de l'organisation interne de ce mouvement divisé en de multiples petites cellules étanches entre elles et la somme incroyable des vérifications et des recherches qui nous sont imposées ont taxé et taxent à leur extrême limite les ressources à la disposition de notre Service de Police.

L'extrême urgence d'en arriver à des résultats concrets pour dévoiler toutes les ramifications de ce mouvement et de ses activités séditeuses, le volume et la complexité des preuves à recueillir et conserver, enfin l'énormité de la tâche que nous devons accomplir sans passer à une répression qui n'est ni saine ni souhaitable, font que l'assistance des gouvernements supérieurs nous est essentielle pour la mener à bien.

La lenteur des procédures et les contraintes qui résultent des mécanismes et des moyens légaux dont nous disposons actuellement ne nous permettent pas de faire face à la situation.

En conséquence, je recommande au Comité exécutif de la Ville de requérir des gouvernements supérieurs qu'ils nous donnent les moyens qu'ils jugeront opportuns et utiles afin de nous permettre de recueillir et présenter les preuves nécessaires pour protéger la société des menées séditeuses et insurrectionnelles dont les enlèvements ont marqué le début.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Le Directeur  
M. St. Aubin

*[The following text is extremely faint and largely illegible, appearing to be a continuation of the letter or a separate document. It contains several paragraphs of text, some of which are partially legible, but the majority is too light to transcribe accurately.]*